

EDITORIAL

La relation France Egypte et la politique arabe de la France

Charles Saint-Prot
Directeur général de l'OEG

L'achat de 24 avions Rafale français et d'une frégate multimissions (FREMM) par l'Égypte, le 16 février 2015, marque une évolution capitale de la diplomatie égyptienne. Cette signature témoigne, d'une part, d'une prise de distance à l'égard des États-Unis qui après avoir soutenu le régime des Frères musulmans n'ont cessé de critiquer le nouveau gouvernement du président Abdel Fattah el Sissi, et, d'autre part, de la volonté du Caire de diversifier ses alliances.

C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre l'impulsion nouvelle qui vient d'être donnée à la relation bilatérale franco-égyptienne. Elle a une signification géopolitique de première importance et marque le renforcement d'un partenariat stratégique qui inclut également les principaux soutiens arabes politiques et financiers du Caire, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis.

L'achat des Rafale est également le signe de la détermination du président Sissi, élu le 28 mai 2014, de redresser son pays en devenant en quelque sorte le Poutine égyptien. Le chef de l'État égyptien est engagé dans une lutte tenace à la fois contre le groupe politico-religieux des Frères musulmans et contre les bandes extrémistes, dont Daech, qui se sont installées en Libye, aux portes de l'Égypte. Spécialiste reconnu des questions de défense, Frédéric Pons a rappelé dans Valeurs actuelles, qu'à la fin août 2014 quand l'Égypte et les Émirats arabes Unis avaient voulu frapper des groupes extrémistes proches des Frères musulmans en Libye, ils n'avaient pu utiliser leurs avions F16 américains, dont les États-Unis avaient refusé de débloquer la « clé », et ils avaient eu recours à leurs seuls Mirage 2000 français. Le président Sissi avait alors jugé intolérable que Washington limite l'emploi souverain de son aviation. C'est dans ces conditions qu'il a décidé de se tourner vers d'autres partenaires, en particulier la France qui a su préserver une industrie militaire nationale de grande qualité. Depuis, l'affaire de l'achat des Rafale a été rondement menée, grâce à la réactivité du ministre de la défense français Jean-Yves Le Drian.

Il faut replacer ce rapprochement avec la France avec le fait qu'après son élection à la présidence, Sissi avait promis de restaurer la grandeur de son pays. Puisque les États-Unis ne jouent pas le jeu et ont une attitude fort ambiguë, l'Égypte a décidé de se tourner vers la Russie et la France. Le Caire et Moscou ont signé mardi un accord préliminaire pour construire la première centrale électrique nucléaire en Égypte, lors de la visite du président russe Vladimir Poutine, le 11 février 2015. Quelques jours après, le 16 février, Jean-Yves Le Drian et le président Abdel Fattah al-Sissi ont signé le contrat sur la vente d'avions Rafale.

Une politique arabe renouvelée

Admirateur de Nasser et de Charles de Gaulle, Abdel Fattah el Sissi vient de démontrer sa volonté d'atteindre l'objectif de redonner un rôle indépendant à l'Égypte. En même temps, cette évolution ouvre de nouvelles perspectives à une politique arabe de la France renouvelée reposant sur une vision déterminée, la claire perception de l'intérêt supérieur de la nation et des alliances solides s'appuyant sur des amis sûrs et loyaux

comme le Maroc et des pays qui partagent les mêmes préoccupations et les mêmes analyses : les Émirats arabes unis en pointe dans la lutte contre l'extrémisme, l'Arabie saoudite, qui finance l'armement de l'armée libanaise par la France, et bien sûr l'Égypte. Rabat, Le Caire, Riad et Abou Dhabi : voici les piliers d'un jeu de la France au sud de la Méditerranée et au Proche-Orient. Sans doute, pour jouer pleinement ce jeu, les dirigeants français doivent faire preuve de volonté et avoir la conviction que leur nation peut encore avoir une politique de puissance.

Colloque à la Fondation Singer Polignac, les 5 et 6 mars 2015

L'Égypte d'hier et d'aujourd'hui

**Le 6 mars à 15 h 30 : Session sur Les relations
France- Égypte et Euro - méditerranéennes
aujourd'hui**

- Comment les Français conçoivent-ils les relations euro-méditerranéennes? par Georges-Henri Soutou
- La relation France- Égypte et la politique arabe de la France par Charles Saint-Prot
- Le droit égyptien et le droit français : un dialogue fécond par Thierry Rambaud
- France- Égypte et la relation entre les deux rives de la Méditerranée par Jean-Yves de Cara

<http://singer-polignac.org/fr/missions/sciences/colloques/1232-l-egypte-hier-et-aujourd-hui>

France - Maroc



Symbole de tolérance et d'esprit de dialogue, le Royaume du Maroc décore des représentants des trois religions monothéistes (p. 3)

Les Emirats arabes unis : un nouvel acteur géopolitique	p.2
Contrat France-Arabie saoudite-Liban	p.2
France-Maroc	p.3
Islam et droits de l'homme	p.4
L'ECSSR rejoint l'OEG	p.4

LES EMIRATS ARABES UNIS : UN NOUVEL ACTEUR GÉOPOLITIQUE

Il y a une cinquantaine d'années, Abou Dhabi n'était qu'un village sur le sable et Dubaï un petit port de contrebande. De nos jours les Emirats arabes unis (EAU), fédérés en décembre 1971 grâce à la vision et à la détermination de cheikh Zayed ibn Sultan el Nahyan, sont devenus un pays ultra-moderne. Cheikh Zayed fut véritablement le père-fondateur d'une nation moderne qui a désormais pris sa place sur la scène régionale et internationale.

Le Sommet gouvernemental consacré à la technologie et à l'innovation au sein des gouvernements futurs qui s'est réuni à Dubaï, du 9 au 11 février 2015 en présence de nombreuses personnalités internationales, a permis aux dirigeants des Emirats arabes unis de réaffirmer que leur pays est engagé dans un processus d'intense modernisation.

Les Emirats ont misé sur un développement global bien pensé en consolidant un Etat qui est aujourd'hui un acteur de la stabilité dans le Golfe arabe et sur la scène arabe. Lors de son discours d'inauguration du Sommet gouvernemental, le 9 février, le Cheikh Mohammed ibn Zayed el Nahyan, Prince héritier d'Abou Dhabi et commandant suprême adjoint des Forces armées des EAU, a rendu hommage à la clairvoyance de Cheikh Zayed qui a permis au pays d'anticiper les grands défis économiques et énergétiques. Il a évoqué le succès de la diversification de l'économie des Emirats, le développement industriel du pays et son investissement dans les énergies renouvelables pour affirmer que, grâce à leur anticipation, les Emirats ont évité de subir les contrecoups des fluctuations du prix du pétrole et peuvent progresser tranquillement dans le sens d'un développement global.

Le Secrétaire général des Nations Unies a mis en exergue le développement des Emirats arabes unis en déclarant que ce pays joue « un rôle très important en matière d'investissement dans les sources d'énergies renouvelables, en particulier par le biais de l'énergie solaire ». Ban Ki-Moon a également cité les efforts des Emirats pour fournir de l'énergie propre dans les pays en développement d'Afrique et les petits États insulaires.

L'innovation est une priorité nationale

Il est également remarquable que les Emirats arabes unis font de la promotion de l'enseignement moderne et du progrès de la condition de la femme des axes majeurs du développement global.

Par ailleurs, l'ambition des Emirats est de devenir l'un des pays les plus innovants du monde en 2021.

Lors du Sommet du gouvernement de Dubaï, Cheikh Mansour Ibn Zayed el Nahyan, vice-Premier ministre et ministre des affaires présidentielles, a annoncé la création d'un poste de chef de la direction de l'innovation pour chaque ministère. Il a déclaré que cette initiative permettra de répondre aux directives de Cheikh Khalifa, le président de la fédération des Emirats arabes unis, qui a désigné 2015 comme l'année de l'innovation. Lancé en octobre 2014, la stratégie nationale de l'innovation sera axée sur sept secteurs principaux : l'énergie renouvelable, les transports, l'éducation, la santé, la recherche et la technologie, l'eau et l'espace. Parallèlement, les Emirats vont lancer sept nouvelles initiatives éducatives dans les écoles et les universités, dans le but de promouvoir l'innovation et la placer au cœur du processus d'une éducation efficace et futuriste.

La vision stratégique

Enfin, sur le plan stratégique et géopolitique, Abou Dhabi conduit une politique éclairée visant à garantir la stabilité dans le Golfe arabe et à combattre fermement l'extrémisme et les groupes activistes politico-religieux, notamment en apportant un soutien actif aux pays engagés dans ce combat, par exemple l'Egypte. Les Emirats arabes unis sont désormais en pointe dans la lutte contre les activistes extrémistes en Libye et semblent de plus en plus déterminés à délaissier leur soft power traditionnel pour s'impliquer dans des opérations militaires d'envergure avec leurs alliés égyptien, saoudien et marocain.

Impulsée par Cheikh Mohammed, la vision stratégique des Emirats est désormais très claire et elle peut s'appuyer sur des instruments d'expertise de tout premier ordre. Ainsi il est notable que le pays dispose d'un Centre de recherches stratégiques et d'études de premier plan, l'ECSSR dirigé par le Dr Jamal al Suwaidi, dont les études et les travaux sont de première importance pour l'aide à la prise de décision par les autorités des Emirats. Il faut également souligner que l'ECSSR a su établir des coopérations étroites et fructueuses avec plusieurs centres de recherche dans le monde, notamment aux Etats-Unis, en France et dans plusieurs pays européens.

Zeina el Tibi

Présidente déléguée de l'OEG

Contrat militaire France-Arabie saoudite-Liban

Le ministère de la défense a annoncé le 25 février le lancement du contrat tripartite entre la France, l'Arabie saoudite et le Liban pour la livraison d'équipements à l'armée libanaise. Ce contrat fait suite à un accord-cadre sur la livraison d'armes au Liban, signé le 4 novembre 2014, à Riyad. Le chef d'état-major des forces armées libanaises, le général Jean Kahwaji, avait également signé le document. Le montant du contrat est de 2,6 milliards d'euros. Outre une formation au profit des armées libanaises, le contrat prévoit la fourniture d'équipements terrestres (VAB, véhicules de transport, canons Caesar 155 mm, missiles antichars, mor-

tier, missile sol-air à très courte portée, etc.), des hélicoptères, des patrouilleurs navals et du matériel de surveillance et de communication, dont des drones tactiques.

La première échéance a été versée par le gouvernement saoudien, qui devrait également financer les Forces de sécurité intérieures (FSI) libanaises, et les premières livraisons interviendront en avril. L'objectif de Paris et de Riyad est de permettre à l'État libanais de renforcer ses moyens sécuritaires pour faire face aux menaces des groupes extrémistes et être mieux en mesure d'imposer sa souveraineté. Cette coopération franco-saoudienne est un signe de la bonne coopération entre des pays qui partagent une même vision de la situation au Proche-Orient.

L. M.

LE MAROC ET LA FRANCE, LES LEÇONS D'UNE CRISE

Après une trop longue année, la crise politico-diplomatique entre la France et le Maroc semble s'estomper depuis la fin février 2015. On en connaît les fondements, théoriques au moins. À la suite de plaintes pour « complicité de torture » visant le chef des services de sécurité intérieure marocains (DGST), Abdellatif Hammouchi, alors en France, des policiers français se rendent le 20 février 2014 à la résidence de l'ambassadeur du Maroc à Neuilly, pour délivrer la convocation d'une juge parisienne. Le Maroc est alors choqué des modalités de l'opération, une « évidente maladresse » de l'avis de tous les diplomates, mais aussi de n'avoir pas été tenu au courant de cette procédure, alors même que les deux pays sont engagés dans une coopération judiciaire. Le royaume décide donc, le 26 février, de suspendre cette coopération, qui concerne notamment l'application d'une convention de 1981 touchant au statut des personnes, aux droits de la famille et à l'entraide judiciaire.

Un échange téléphonique entre le souverain marocain et le président français ne permet pas alors de réduire la crise, tandis qu'une série d'incidents survenus dans les mois qui suivent confortent Rabat dans l'idée que la France n'est plus cette nation amie tant vantée : on fouille les bagages du ministre marocain des Affaires étrangères, Salaheddine Mezouar, à Roissy en mars 2014, et un général marocain, hospitalisé au Val-de-Grâce, voit entrer dans sa chambre l'ancien militaire qui l'accuse de meurtre... Qu'il s'agisse de sécurité intérieure, de défense ou d'affaires étrangères, la mise en cause de ces représentants des grandes missions régaliennes ne peut être sans conséquences.

Ces dernières ont été sans doute accrues par le doute qu'avaient les Marocains sur le pouvoir né des élections de 2012. Son approche pâtirait d'abord de la politique intérieure française, car il faudrait pour ces nouveaux arrivants se démarquer d'un lien privilégié entretenu par les deux anciens présidents français avec le royaume et son souverain. On trouve par ailleurs dans une certaine gauche française un tropisme sectaire qui la conduirait à dénigrer par principe idéologique un régime monarchique, incapable en sus qu'elle serait d'analyser les circonstances historico-politiques locales, toujours niées au profit de cet universalisme niveleur hérité de Jules Ferry. Mais la diplomatie impose des choix et le Maroc s'inquiétait encore d'un autre tropisme, celui privilégiant une Algérie toujours parée d'attraits assez incompréhensibles dans l'imaginaire de la gauche française. Or la volonté de ce dernier pays de s'imposer comme le « parrain » de la bande sahélienne semble avoir reçu l'aval d'une part au moins des dirigeants français, écartant par exemple le Maroc de la résolution du conflit du Mali, alors que le royaume avait soutenu et épaulé l'offensive française. En décembre, le ministre français de la Défense se félicitait ainsi de la médiation algérienne entre le gouvernement malien et les groupes armés du nord – négociations auxquelles ne participe pourtant pas une partie du MNLA (Mouvement national de libération de l'Azawad) –, expliquant à qui voulait l'entendre que « les Algériens sont transparents », que « les Maliens (...) ne doivent pas écouter tel ou tel » et que la France n'a pas à avoir de « discussion sur ce sujet » avec le Maroc. Agacé par ce parti pris, le ministre des affaires étrangères marocain déclarait en janvier que « le temps de la tutelle française est révolu »... Parallèlement, le Maroc s'inquiétait de l'appui de la France au plan marocain d'autonomie du Sahara marocain et de ses votes au Conseil de Sécurité. Si l'on ajoute des incidents agitant les services les choses n'allaient pas au mieux.

Tout s'éclaircit soudain : l'accord de coopération judiciaire est revisité par un accord signé entre les ministres de la Justice marocain et français le 31 janvier 2015. Le 1^{er} février, à l'Institut du monde arabe (IMA) à Paris

– où se déroule une exposition sur le Maroc contemporain –, la princesse Lalla Meryem remet des décorations au nom de Mohammed VI à trois personnalités religieuses (un évêque, un imam et un rabbin), devant un Manuel Valls qui rappelle « l'amitié forte entre la France et le Maroc ». François Hollande reçoit le 9 février le roi Mohammed VI à Paris, pour souligner « la pleine vigueur du partenariat d'exception qui lie le Maroc et la France ». Le 14 février enfin, en visite à Rabat, le ministre français de l'Intérieur rend hommage au travail de la DGST en matière de lutte contre le terrorisme, et « en premier lieu » à Abdellatif Hammouchi, annonçant la prochaine élévation de ce dernier au grade d'officier de la Légion d'honneur. Il ne manque plus qu'une « prochaine réunion de haut niveau » présidée par les deux chefs de gouvernement, Abdelilah Benkirane et Manuel Valls, qui doit avoir lieu « avant l'été »...

Le réalisme l'a emporté

Quelles leçons en tirer ? On peut penser, d'abord, que le réalisme politique a eu raison de certaines idées reçues. La France ne peut manquer de se rendre compte de l'implication réelle et efficace du Maroc sur les théâtres d'opérations qui sont les siens, contre le terrorisme ou pour aider à la sécurisation de zones fragiles, qu'il s'agisse des troupes marocaines présentes en Centrafrique, des frappes aériennes contre Daesh – mais l'on évoque actuellement la possibilité d'actions terrestres – ou de la fourniture de renseignements fiables sur la zone sahélienne, la Syrie ou l'Irak.

La crise du terrorisme « djihadiste » se traduit aussi, au Maroc comme en France, par le départ de nationaux pour le territoire contrôlé par Daesh et par des menaces d'attentats sur nos territoires respectifs. Or, la crise avait conduit Rabat à privilégier le partage de renseignements avec les Américains et les Espagnols – ces derniers servant d'ailleurs de lien avec la France –, privant ainsi notre pays d'éléments essentiels concernant nos très nombreux ressortissants installés ou de passage au Maroc, ou les près de 1,3 million de Marocains vivant en France, sur lesquels le royaume conserve toujours un œil. La France s'est privée de l'expertise des services dirigés par Abdellatif Hammouchi, spécialiste reconnu de l'islamisme radical qui suit ces réseaux depuis les attentats de Casablanca de 2003... Elle a aussi oublié l'influence personnelle du souverain marocain, Commandeur des croyants, et sa volonté de promouvoir un islam modéré au royaume comme au-delà de ses frontières. D'autres n'ont pourtant pas fait cette erreur, pas plus l'Espagne, qui décorait en octobre M. Hammouchi, que les États-Unis, qui ne cessent depuis un an d'affirmer leur soutien financier et politique au Maroc, y compris sur cette question du Sahara marocain dont on sait tout ce qu'elle représente pour le royaume chérifien.

La France s'est sans doute donc rendue compte que les temps avaient changé, et que cette crise pouvait, cette fois, être préjudiciable aux deux parties. Elle mesure l'importance de disposer de partenaires fiables devant les dangers sécuritaires qui menacent le Maghreb, le Sahel, le Proche-Orient... et l'Europe, et le Maroc a toujours su être ce partenaire stable. Il n'en reste pas moins que restaurer un véritable lien de confiance est aussi difficile entre deux États qu'entre deux individus, et que c'est ce lien qui est à la base des relations si particulières existant entre notre pays et le royaume chérifien. Tourner définitivement la page de cette crise demandera donc peut-être un peu plus de temps que ne le pensent ceux dont l'aveuglement idéologique a créé les conditions de son apparition, et qui gagneraient à écouter nos diplomates, plus au fait de ces susceptibilités, nées des cultures et des histoires, qui modifient la perception des événements.

Restent, on le voit, tant de points communs, économiques ou sécuritaires, bien sûr, mais aussi historiques et culturels, que les deux pays devraient y arriver et se donner à nouveau les moyens pour faire de leur indispensable coopération le lieu d'une véritable solidarité.

Christophe Boutin

Professeur des universités - Directeur des programmes de l'OEG

ACTIVITÉS OEG

COLLOQUE SUR L'ISLAM ET LES DROITS DE L'HOMME



Conférence "Islam et droits de l'homme" l'Observatoire d'études Géopolitiques (OEG) - Univ.Paris Descartes - 30/01/2015

L'Observatoire d'études géopolitiques a organisé un colloque, le 30 janvier 2015 à la Faculté de droit Paris Descartes, sur le thème « Islam et droits de l'homme ». Cette conférence, qui a réuni un large public, a permis d'entendre successivement Jean-Yves de Cara, professeur à Paris Descartes, sur La Déclaration islamique des droits de l'homme ; Oussama Nabil, professeur à l'Université al Azhar du Caire, sur L'Islam et les droits humains; Mme Zeina el Tibi, docteure en droit public, présidente déléguée de l'Observatoire d'études géopolitiques, sur L'Islam et les droits de la femme ; Charles Saint-Prot, directeur de l'Observatoire d'études géopolitiques sur L'Islam et le droit de la guerre ; Mustapha Chérif, professeur à l'Université d'Alger, spécialiste du dialogue des cultures et des civilisations, qui a conclu les travaux.

Les intervenants ont mis l'accent sur le fait que l'Islam a souvent été novateur dans le domaine de la sauvegarde des droits de l'homme, de la condition de la femme ou du droit de la guerre. Dans son discours introductif, le professeur Jean-Yves de Carra a souligné que le système que l'Islam a mis en œuvre découle de « la reconnaissance en l'être humain d'une personnalité propre avec, pour corollaire, la nécessité de lui assurer le respect de ses droits ». Il a donc édicté des principes très précis concernant la protection des droits humains. Les intervenants ont également exposé que la conception des droits humains dans l'Islam est compatible avec les principes fondamentaux des droits de l'homme tels qu'ils sont énoncés dans la Déclaration Universelle des droits de l'homme et divers autres textes, en particulier, a souligné Zeina el Tibi, les textes relatifs aux droits des femmes. Par ailleurs, plusieurs orateurs ont affirmé que les conceptions intolérantes et extrémistes de certains groupes sont en contradiction avec l'enseignement de l'Islam. Par exemple, Charles Saint-Prot a montré comment les idéologies révolutionnaires qui ont instrumentalisé une idéologie d'un jihad offensif sont en totale contradiction avec la notion de jihad qui est codifiée et dument limitée à la légitime défense. Mustapha Chérif a insisté dans sa conclusion sur le fait que les idéologies extrémistes caricaturent l'Islam et il est indispensable de les considérer comme des déviations.

L'ECSSR REÇOIT L'OEG

Le Dr Jamal el Suwaidi, directeur général de l'ECSSR (Centre émirien d'études et de recherche stratégique) d'Abou Dhabi a reçu, le 16 février 2015, une délégation de l'Observatoire d'études géopolitiques (OEG) de Paris composée du Dr Charles Saint-Prot, du Dr Zeina el Tibi et du professeur Jean-Yves de Carra. Le Dr El Suwaidi a insisté sur la nécessité de mener des recherches et études conjointes entre les centres stratégiques pour appuyer les programmes de développement humain et de contribuer au développement de la recherche scientifique pour mieux assurer la sécurité et la stabilité régionale et mondiale. A l'occasion de cette rencontre l'ECSSR et l'OEG ont décidé d'intensifier leur coopération dans tous les domaines, en particulier l'organisation de colloques et les publications scientifiques.



Retrouvez l'agenda
et le détail des activités
[photos, vidéos, etc.]
dans la rubrique « activités » du site de l'OEG
www.etudes-geopolitiques.com
Suivez-nous sur twitter :
twitter.com/Obsetudesgeopo



L'Observatoire d'études géopolitiques (OEG) de Paris est un institut de recherche qui a pour objet de contribuer à la promotion et au rayonnement de la recherche scientifique dans les différents domaines de la géopolitique. Il rassemble des chercheurs, des universitaires et des experts indépendants. L'OEG a son siège à **Paris**, un bureau à **Beyrouth** pour le Proche-Orient, des représentants au Caire, à Dakar, à Rabat et à Bruxelles, et des correspondants sur les cinq continents.

Siège de l'OEG

14 avenue d'Eylau
75016 Paris

T. +33 (0)1 77 72 64 27 et 28

F. : +33 (0)1 77 72 64 29

etudesgeo@yahoo.com

www.etudes-geopolitiques.com

Secrétariat :

du lundi au vendredi de 9h30 à 18 h

Bulletin de l'OEG

Directrice de la publication : Zeina el Tibi

ISSN : 2106-5187